



Fédération de Paris du Parti socialiste

Congrès du Parti socialiste :

**Signons et faisons signer la Contribution nationale thématique
« Égalité, le temps de la parité est venu »,
initiée par la Commission parisienne égalité**

Lors de sa réunion du 4 juillet dernier, la Commission parisienne égalité femmes hommes a souhaité rédiger **une contribution nationale thématique**, dans le cadre du Congrès de notre Parti prévu à Toulouse en octobre prochain.

Parce que la parité est le fondement nécessaire et le levier indispensable de l'égalité femmes hommes, ce texte s'articule autour de **la parité et du non-cumul**.

Soutenue par plus de 170 signataires, des femmes et des hommes, des militant-es et des élu-es, de Paris et de toute la France, cette contribution nationale thématique fait siens les propos du Premier Ministre **Jean-Marc Ayrault** qui s'est engagé dès son premier grand discours, dans sa déclaration de politique générale présentée devant les parlementaires : « **le temps est venu de donner à l'égalité entre les femmes et les hommes la force de l'évidence** ». Et d'ajouter sa volonté d'animer un « **Gouvernement entièrement mobilisé pour le changement**, comportant pour la première fois dans l'histoire de la République autant de femmes que d'hommes, et portant l'exigence d'une autre

pratique des institutions ». Le démarrage est prometteur.

Cette évidence n'aura de force et de réalité qu'au travers un partage effectif du pouvoir. Seule la parité est en mesure de le garantir. Cependant, même si la proportion de femmes progresse dans les institutions politiques, économiques, sociales, culturelles etc., cela notamment sous l'impulsion de la Gauche et particulièrement du Parti socialiste, le chemin est encore trop long et le rythme de progrès trop lent.



Il est donc temps de faire vivre enfin la parité, afin que les leviers du changement se mobilisent efficacement en faveur des droits des femmes et de l'égalité.

C'est pourquoi la contribution nationale thématique « **Égalité, le temps de la parité est venu !** » présente 14 propositions afin de rendre effective la parité dans trois domaines :

- . La Parité constitutionnelle et institutionnelle.
- . La Parité dans la représentation politique, et plus largement dans l'accès aux responsabilités.
- . La Parité au sein du Parti socialiste.

En mai puis en juin 2012, le pays a voté pour le Changement. Le Changement c'est l'égalité, c'est la justice, c'est la parité. Nous disons, « **pas de renoncements, plus de tergiversations : le temps de la parité est venu !** ». Être socialiste, c'est être féministe, au quotidien, avec évidence, avec détermination, pour toutes et tous ici et dans le monde.

La contribution thématique « **Égalité - Le temps de la parité est venu !** » peut être consultée et signée sur le site du Parti socialiste : <http://www.parti-socialiste.fr/congres/contribution/thematique/egalitee-le-temps-de-la-parite-est-venu/> et sur le site de la contribution : <http://www.egalitee.fr/>

Elle peut être signée également en envoyant un mail à contribution@egalitee.fr

Agenda

- La prochaine réunion de la Commission égalité femmes hommes

Le lundi 24 septembre 2012
A la Fédération
32 rue Alexandre Dumas -11^e arr.

- Le Congrès du Parti Socialiste
Toulouse - les 26, 27 et 28 oct. 2012



Toutes les informations sur le site du PS : <http://www.parti-socialiste.fr/>

Retour sur l'édition 2012 de l'Université d'été du Parti socialiste



Cette année encore, le Parti socialiste a mis l'égalité femmes hommes au cœur de son université avec une plénière dans laquelle intervenant la Ministre des droits des femmes (plénière intitulée « Priorité à l'école! », un atelier co-animé par

Adeline Hazan, la Secrétaire nationale aux droits des femmes (atelier intitulé « Communautarisme et communauté nationale ») et un atelier animé par Gaëlle Lenfant, Secrétaire nationale adjointe aux droits des femmes et Danièle Bousquet, ancienne députée, ancienne vice-présidente de l'Assemblée nationale (atelier intitulé « Prévenir les violences sexistes, protéger les victimes »).

Pour retrouver le compte rendu de ces temps forts et de l'ensemble des travaux de l'Université 2012 : <http://www.parti-socialiste.fr/universite-dete/comptes-rendus>

Le Premier ministre agit pour l'égalité femmes hommes

Pendant sa campagne, François Hollande avait fait de l'égalité femmes hommes un thème majeur avec notamment ses "40 engagements pour l'égalité". Deux de ces engagements viennent d'être tenus par le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault :

. Engagement 2. Chaque ministère disposera d'un département en charge de l'égalité femmes- hommes. Pour que l'égalité se fasse partout, je souhaite que chaque politique publique prenne en compte son impact en matière d'égalité femmes-hommes.

. Engagement 21. La parité doit être rendue plus contraignante et étendue à toute la sphère publique, pour franchir une nouvelle étape dans le partage du pouvoir, et pour garantir l'accès de tous et toutes à une citoyenneté active.

Le 23 août dernier, deux circulaires du Premier ministre Jean-Marc Ayrault ont été publiées au Journal officiel pour tenir ces engagements et poursuivre les mesures déjà engagées en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes avec mise en place d'un gouvernement paritaire et création d'un ministère des Droits des femmes.

La première circulaire demande à chaque ministre de prendre en compte les enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes.

Il y aura désormais des études d'impact en termes d'égalité femmes hommes dans chaque ministère préalable à tout texte législatif. La rédaction d'un texte de loi devra donc prendre en compte la dimension sexuée de la société selon une approche spécifique. Les ministres devront s'assurer que les dispositions envisagées ne portent pas atteinte aux droits des femmes et n'aggravent pas les inégalités entre les femmes et les hommes.

La ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem sera ainsi associée à la préparation de tout texte législatif qui prendra en compte les enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes.

La seconde circulaire rappelle la nécessité d'instaurer la parité parmi les nominations des hauts fonctionnaires de la fonction publique prévue la loi du 12 mars 2012.

Cette loi instaure des quotas dans la fonction publique : 20 % en 2013, 30% en 2015 et 40 % en 2018.

Pour s'assurer de la mise en place de cette mesure, la ministre des Droits des femmes coordonnera des actions de sensibilisation et de formation destinées à faire prendre conscience à l'ensemble de l'équipe gouvernementale des stéréotypes qui continuent à exister dans notre société et un-e haut-fonctionnaire en charge de l'égalité des droits sera nommé-e dans chaque ministère dans le but de mettre en place les politiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour lire les circulaires dans leur intégralité :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000026310492&dateTexte=&oldAction=rec_hJO&categorieLien=id

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000026310494&dateTexte=&oldAction=rec_hJO&categorieLien=id

Christine RIMBAULT
Secrétaire fédérale à l'égalité
chris_rimbault@yahoo.fr



Andrea FUCHS
Secrétaire fédérale adjointe à l'égalité
andrea.fuchs@neuf.fr